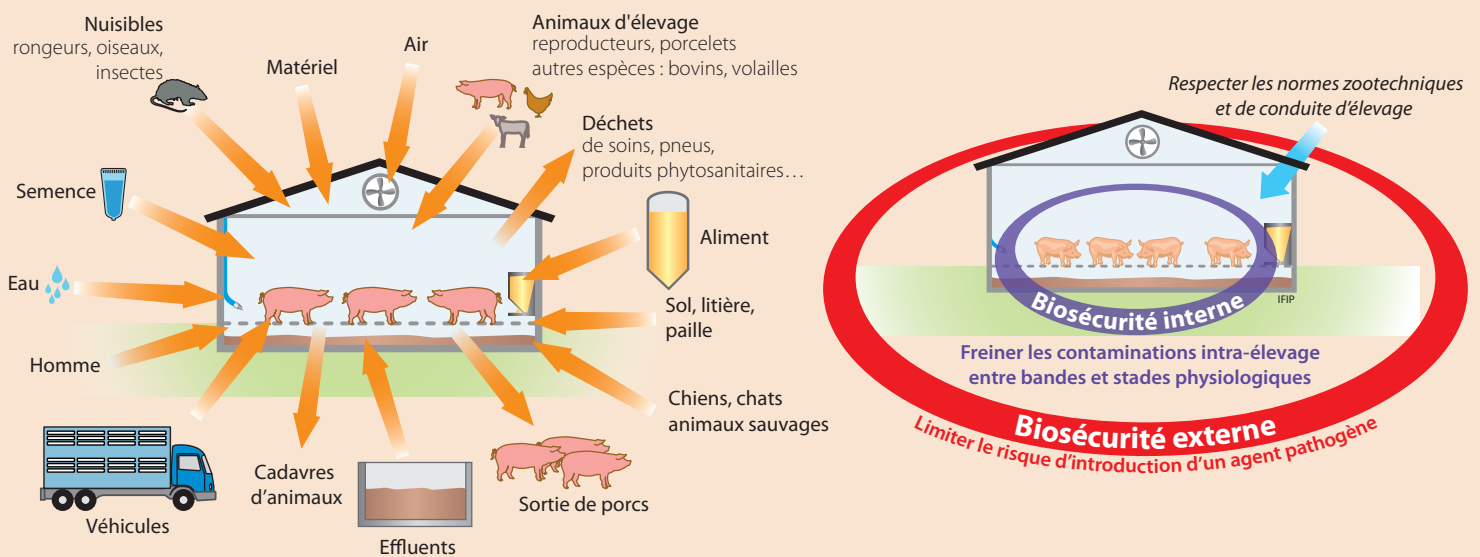


Biosécurité = Santé-sécurité

La biosécurité contribue à maîtriser la santé des porcs

La **biosécurité externe** a pour objectif d'empêcher ou de limiter le risque d'introduction d'un nouvel agent pathogène dans un élevage. Elle consiste donc à contrôler l'ensemble des voies de contamination d'un élevage.

La **biosécurité interne** a pour but de limiter la diffusion ou la pression d'infection d'un agent pathogène déjà présent dans un élevage. Le respect des recommandations zootechniques et de conduite d'élevages contribue également au maintien de la santé des animaux.



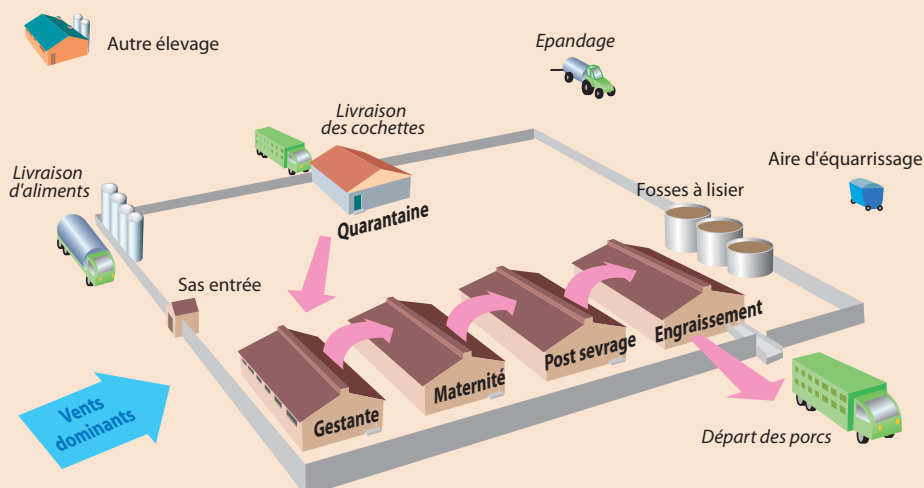
Organisation et implantation optimale de l'élevage

Le risque de contamination par voie aérienne est limité par la distance vis-à-vis des autres élevages et des zones d'épandage, l'emplacement des bâtiments par rapport au sens des vents dominants ou différents types de barrière (relief, végétation, filtration d'air). Une clôture entoure l'exploitation.

Les circuits de livraison d'aliments ou d'animaux ne croisent pas ceux de départ des animaux, d'enlèvement du lisier ou de ramassage des cadavres.

Les silos et les fosses sont accessibles depuis l'extérieur de l'élevage.

Le parking est situé à l'extérieur du périmètre de sécurité de l'élevage.



Anne HÉMONIC
IFIP - Institut du porc
anne.hemonic@ifip.asso.fr